



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

politique culturelle

Question écrite n° 44167

Texte de la question

Mme Véronique Louwagie interroge Mme la ministre de la culture et de la communication sur les propositions formulées, dans le rapport rendu public le 13 mai 2013 par M. Pierre Lescure, président de la mission "Acte II de l'exception culturelle", afin de contribuer aux politiques culturelles à l'ère numérique. Dans ce rapport, la mission recommande d'inciter les enseignants à mettre à disposition les ressources numériques qu'ils produisent sous licence *Creative Commons* et d'encourager le développement de manuels pédagogiques sous licence libre. Aussi, souhaite-t-elle connaître les intentions du Gouvernement au regard de cette proposition.

Données clés

Auteur : [Mme Véronique Louwagie](#)

Circonscription : Orne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 44167

Rubrique : Culture

Ministère interrogé : Culture et communication

Ministère attributaire : Éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [3 décembre 2013](#), page 12501

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)